

**PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LE SUIVI DES ACQUIS DES ÉLÈVES (PISA) 2022
ÉTUDE PRINCIPALE**

**PROGRAMME PANCANADIEN D'ÉVALUATION (PPCE) 2023
MISE À L'ESSAI**

DEMANDE DE CODEUSES ET DE CODEURS ET DE CHEFS D'ÉQUIPE

Séance de codage à distance

Codage des professions du PISA : Du 13 juin au 15 juillet 2022

PISA : Du 27 juin au 29 juillet 2022

PPCE : Du 25 au 29 juillet 2022

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une évaluation internationale qui vise à mesurer les compétences et les connaissances des élèves de 15 ans. L'étude est dirigée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et comprend plus de 80 pays et économies. L'étude se déroulant tous les trois ans, elle continuera à produire des données sur les élèves qui pourront être comparées sur la scène internationale et au fil des ans. Au Canada, près de 40 000 élèves de 1 000 écoles participent à l'étude principale du PISA 2022. L'évaluation porte sur cinq domaines : les mathématiques, les sciences, la lecture, la pensée créative et la littératie financière. En 2022, les mathématiques sont le domaine principal de l'évaluation. Celle-ci comprend aussi un questionnaire de l'élève, qui recueille de l'information au sujet de la future profession envisagée par l'élève et de la profession actuelle de ses parents/tutrices ou tuteurs. Cette information est codée selon la Classification internationale type des professions (CITP).

Le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) est un programme cyclique d'évaluations du rendement des élèves de 8^e année/2^e secondaire en sciences, en lecture et en mathématiques, et est mené par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Le domaine principal de chaque évaluation du PPCE est constitué de l'une de ces matières, et comprend les deux autres en tant que domaine secondaire. En 2023, les sciences sont le domaine principal. Environ 3 000 élèves de plus de 100 écoles partout au Canada participent à la mise à l'essai du PPCE 2023 pour le volet des sciences.

Le codage des professions du PISA 2022 sera effectué à distance du 27 juin au 29 juillet 2022. La mise à l'essai du PPCE 2023 sera codée à distance du 25 au 29 juillet 2022. Pour le PISA, les chefs de codage et les chefs d'équipe se réuniront avant la séance de codage pour la formation. Les chefs d'équipe seront responsables de la formation des codeuses et codeurs et d'aider les codeuses et codeurs tout au long de la séance de codage. Ils travailleront également en étroite collaboration avec les chefs de codage et les autres chefs d'équipe.

Environ 170 codeuses et codeurs et jusqu'à 12 chefs d'équipe (francophones, anglophones ou bilingues) seront engagés pour la séance, certaines personnes participantes provenant des ministères responsables de l'éducation des quatre coins du pays.

Les personnes qui soumettent leur candidature sont invitées à faire part de leurs qualifications et de leur expérience au moyen du formulaire électronique disponible à <https://www.surveymonkey.ca/r/codingsession2022?lang=fr>. Toutes les candidatures seront considérées.

Les candidates et les candidats doivent :

- avoir participé au codage des cycles passés du PISA (s'applique aux postes de chefs d'équipe seulement);
- avoir une formation en enseignement des arts du langage, des mathématiques ou des sciences (selon le cas);
- être enseignantes ou enseignants, suppléantes ou suppléants, ou enseignantes ou enseignants à la retraite, ou encore être de futurs enseignants ou de futures enseignantes;
- connaître les programmes d'études provinciaux pour les populations cibles (PISA – élèves de 15 ans; PPCE – élèves de 8^e année/2^e secondaire) dans leurs matières respectives;
- posséder des connaissances en informatique et avoir accès à une connexion Internet haute vitesse;
- avoir une bonne maîtrise de MS Excel et/ou MS Access (s'applique au codage des professions du PISA seulement);
- être disponibles pendant **toute la durée** de la séance de codage dans leurs matières respectives.

Le bilinguisme et une expérience préalable en codage de réponses d'élèves sont considérés comme des atouts. La connaissance de Zoom et d'autres outils de vidéoconférence est aussi considérée comme un atout.

Les codeuses et codeurs et les chefs d'équipe recevront une formation et effectueront leurs tâches aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous. Pour tenir compte des codeuses et codeurs des quatre coins du pays, le codage se déroulera pendant cinq heures et demie par jour, de 11 h à 16 h 30, HAE, heures qui tiennent compte de l'ensemble des fuseaux horaires du pays. Le nombre maximal de jours de travail prévu est présenté ci-dessous.

	Lecture	Mathématiques	Sciences	Littérature financière	Pensée créative	Codage des professions (CITP)
Étude principale	Du 4 au 8 juillet 2022**	Du 4 au 6 juillet 2022**		Du 4 au 6 juillet 2022**	Du 27 juin au 4 juillet 2022**	Du 13 au 17 juin 2022

du PISA 2022 – Formation des chefs d'équipe	Contrat pouvant durer jusqu'à 5 jours	Contrat pouvant durer jusqu'à 3 jours		Contrat pouvant durer jusqu'à 3 jours	Contrat pouvant durer jusqu'à 5 jours	Contrat pouvant durer jusqu'à 5 jours
Étude principale du PISA 2022	Du 11 au 29 juillet 2022* Contrat pouvant durer jusqu'à 15 jours	Du 7 au 22 juillet 2022* Contrat pouvant durer jusqu'à 12 jours	Du 4 au 22 juillet 2022* Contrat pouvant durer jusqu'à 15 jours	Du 7 au 22 juillet 2022* Contrat pouvant durer jusqu'à 12 jours	Du 5 au 29 juillet 2022* Contrat pouvant durer jusqu'à 19 jours	Du 20 juin au 15 juillet 2022 Contrat pouvant durer jusqu'à 20 jours
Mise à l'essai du PPCE 2023			Du 25 au 29 juillet 2022* Contrat pouvant durer jusqu'à 5 jours			

*Le codage se déroulera quotidiennement de 11 h à 16 h 30, HAE.

**La formation des chefs d'équipe se déroulera quotidiennement de 8 h 30 à 16 h 30, HAE.

L'affectation des codeuses et des codeurs et des chefs d'équipe a été déterminée en fonction des exigences de codage du PISA et du PPCE. Dans la mesure du possible, les postes seront attribués à des candidates et candidats qui ont déjà participé à des séances de codage coordonnées par le CMEC, en raison du grand nombre d'items d'ancrage qui devront être codés.

Pour les codeuses et codeurs, la rémunération est de 33 \$ par heure, par jour de travail de cinq heures et demie, somme comprenant l'indemnité de congés payés de 4 p. 100. Pour les chefs d'équipe, la rémunération est établie à 38 \$ par heure, par jour de travail de cinq heures et demie, somme comprenant l'indemnité de congés payés de vacances de 4 p. 100. Aucune autre dépense, comme les repas, ne sera remboursée. **La date limite pour poser sa candidature est le 10 juin 2022.** Le CMEC remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt. Seules les personnes retenues seront informées du statut de leur demande.